



## Invalidité et ALD

-----  
Par danou

Bonjour,

Je suis en invalidité 2e catégorie, maintenant j'ai une autre pathologie avec des traitements à vie, mon médecin veut faire une demande en ALD. Ma question vais-je perdre la pension invalidité due à une maladie professionnelle? Merci de votre réponse.

Cordialement.

DANOU.

-----  
Par kang74

Bonjour

Si vous avez une pension d'invalidité 2, c'est que l'organisme n'a pas reconnu le caractère professionnel de la perte de votre capacité de travail.

En effet AT et maladies professionnelles indemnisent un % d'incapacité mais ne permettent pas une pension d'invalidité (qui a été peut-être donnée sur une usure prématurée de l'organisme ou autre)

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F348]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F348[/url]

Et c'est très bien ainsi la reconnaissance en maladie professionnelle est un parcours du combattant moins bien indemnisé que la PI (car il ne prend en compte que les conséquences directes de celles-ci)

Par de là, votre invalidité 2 ne peut être remise en cause pour un changement de motif, et je doute que votre capacité de travail est évoluée favorablement avec une pathologie de plus à gérer.